

Transferts sociaux

LES TRANSFERTS SOCIAUX

Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages												
	Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	2,5	3,5	3,5	3,4	3,1	3,2	6,1	6,9	6,4	6,3	6,8	6,5
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	3,0	4,0	3,6	3,4	3,3	3,4	7,1	7,1	6,9	6,7	7,2	6,7
dont : Régime général (41,5 %)	2,8	4,0	3,4	2,8	3,1	3,1	6,9	6,3	6,3	6,8	6,6	6,0
Versées directement par les employeurs (13,5 %)	0,2	0,5	2,3	3,3	1,8	1,4	0,7	5,6	3,1	5,4	4,4	4,7
Autres prestations versées par les administrations (10,5 %)	2,5	3,3	3,8	3,4	3,2	3,8	5,9	7,3	7,2	5,0	7,2	6,9
Total des prélèvements sociaux	4,4	1,2	3,0	4,7	2,0	2,4	5,7	7,8	4,5	6,5	5,9	6,2
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	3,4	2,1	0,7	4,5	2,0	2,3	5,6	5,3	4,3	6,3	4,1	5,6
dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59,5 %)	2,9	1,6	2,0	4,1	1,2	1,4	4,6	6,2	2,6	6,0	4,5	4,7
Cotisations des salariés ⁽²⁾ (32 %)	4,1	2,9	-2,4	7,3	2,7	3,3	7,1	4,7	6,1	7,2	3,2	7,5
Cotisations des non salariés ⁽²⁾ (8,5 %)	3,9	2,3	3,3	-2,7	5,3	4,6	6,4	0,5	10,1	5,8	4,3	5,0

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.
 (2) Les mesures accompagnant la création de la CSG ont un impact sur l'évolution des cotisations des salariés et des non salariés en 1991. L'instauration de la CSG s'est traduite par une diminution de 1,05 point de cotisation salariale plafonnée d'assurance vieillesse assortie d'une remise forfaitaire de 42 francs par mois. Ces mesures ont contribué à alléger l'évolution des cotisations versées par les salariés et les non-salariés.
 NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1991. □ Prévisions

En 1992, les prestations et les prélèvements sociaux ^{1/} évolueraient à un rythme voisin (respectivement 6,5 % et 6,2 % en glissement annuel). Les prestations sociales versées par les organismes de Sécurité Sociale ralentiraient tandis que l'accélération des prestations directes d'employeurs compenserait le léger fléchissement des prestations versées par les administrations. Les prélèvements sociaux croîtraient à un rythme légèrement supérieur à celui de 1991 en raison d'augmentations de taux de cotisations effectuées au cours de l'année 1991 et malgré le ralentissement de la masse salariale.

^{1/} Les prélèvements sociaux comprennent les cotisations sociales effectives versées par les ménages, la contribution de 0,4 % sur les revenus imposables de 1987 à 1990, le prélèvement de 1 % sur les revenus mobiliers et immobiliers et la Contribution Sociale Généralisée (CSG) depuis février 1991

Les prestations sociales croîtraient en moyenne à un rythme proche de celui de 1991 (6,4 % après 6,8 %)...

Les prestations sociales versées par les organismes de Sécurité Sociale ralentiraient (6,7 % après 7,2 %), principalement en raison de la décélération des prestations du régime général.

Dans l'assurance maladie (hors budget global), le ralentissement des prestations s'expliquerait par les éléments suivants :

- les mesures d'économies décidées à l'été 1991 comprenant la

baisse de prix et le non-remboursement de médicaments, ainsi que la réforme de la cotation des actes de radiologie ;

- les accords de maîtrise des dépenses de santé conclus avec les biologistes, les ambulanciers, les infirmières libérales, les cliniques privées et les médecins.

Cependant, l'impact de ces mesures est atténué par :

- la majoration des honoraires intervenue le 6 mai 1992 pour les médecins généralistes et le 1^{er} juin 1992 pour les psychiatres et les spécialistes.
- la création d'un secteur promotionnel ouvert à 5 000 médecins en 1992 qui doit permettre un dépassement forfaitaire d'honoraires remboursé par la Sécurité Sociale.

La décélération des prestations vieillesse (6,7 % après 7,6 %) est due aux revalorisations moins élevées qu'en 1991 (2,3 % en moyenne annuelle après 2,9 %) et au moindre accroissement du nombre de bénéficiaires de pension vieillesse.

Les prestations familiales ralentissent en raison de l'impact de l'évolution démographique sur le volume des allocations familiales et de la faible revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales, malgré la création au 1^{er} janvier 1992 d'une prestation complétant l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

Les prestations versées par les ASSEDIC continueraient de croître en 1992 en liaison avec l'augmentation du chômage.

En 1992, les prestations directes d'employeurs accélèreraient après les revalorisations de pensions accordées aux retraités et ayants droit de la fonction publique, décidées lors des négociations salariales d'octobre 1991.

La croissance des "autres prestations" versées par les administrations resterait soutenue en raison des créations de contrats emploi-solidarité. La croissance des allocations versées au titre du RMI continuerait d'augmenter à un rythme similaire à celui de 1991 (13,8 Mds de F en 1992 après 12 Mds de F en 1991).

... ainsi que les prélèvements sociaux (6,2 % après 5,9 %)

L'incidence de la décélération de la masse salariale sur les prélèvements sociaux (4,2 % en 1992 après 5,1 % en 1991) est compensée et au delà par l'effet des mesures suivantes :

- le relèvement de 0,9 point du taux de cotisation maladie des salariés au 1^{er} juillet 1991 (effet en année pleine : 23 Mds de F).
- l'augmentation de la cotisation pour l'assurance chômage de 0,12 % (0,06 % pour la cotisation patronale et 0,06 % pour la cotisation salariale) qui a un impact de 2 Mds de F sur l'année 1992.
- la cotisation employeur d'assurance maladie, relevée de 0,2 point (+ 3,5 Mds de F) au 1^{er} janvier 1992 tandis que les cotisations d'accidents du travail à la charge des employeurs sont allégées de 0,15 point (- 2,7 Mds de F). ■

Finances publiques

LES FINANCES PUBLIQUES

En 1992, les recettes fiscales perçues par les administrations publiques croîtraient de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Cette progression modérée s'explique surtout par les mauvaises rentrées de TVA et d'impôt sur les sociétés, liées en partie au ralentissement de l'activité économique de l'année 1991. Des opérations en capital (prélèvements sur les réserves de divers organismes et cessions d'actifs publics) pourraient compenser en partie ce manque à percevoir.

Les impôts versés par les ménages croîtraient d'environ 7 % en 1992

L'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait augmenter de 5 % en 1992, évolution un peu inférieure à celle du revenu avant impôts des ménages de 1990 à 1991 (6,1 %). Plusieurs dispositions nouvelles, notamment en faveur du logement, sont intervenues pour ralentir la progression de l'impôt. En 1992, la Contribution Sociale Généralisée (CSG) jouera pour la première fois en année pleine et rapporterait 41 Mds de F au lieu de 32 Mds pour les 11 derniers mois de 1991. Au total, les impôts sur le revenu augmenteraient de 6,7 %.

Les impôts locaux, en particulier la taxe foncière, continueraient leur progression à un rythme soutenu : les dégrèvements de taxe foncière sur les propriétés non bâties, consentis à titre exceptionnel aux éleveurs, ne modifieraient pas sensiblement cette évolution. La transformation de dégrèvements de taxe d'habitation en exonérations serait, dans l'immédiat, neutre pour les contribuables. Au total, les impôts payés par les ménages croîtraient de 7,4 % en 1992.

Les impôts directs payés par les sociétés baisseraient fortement en 1992

Alors que le revenu disponible brut avant impôt des sociétés et quasi-sociétés a diminué de 2,7 % entre 1990 et 1991, les versements de l'impôt sur les sociétés baissent en 1992. Les mesures nouvelles prenant effet en 1992 seraient globalement neutres : les pertes de recettes dues à la réduction du taux de l'impôt frappant les bénéficiaires distribués (de 42 % à 34 %) et à celle du taux des acomptes (de 38 % à 36 %, et même à 33 1/3 pour les PME) seraient compensées par des rentrées supplémentaires résultant de l'augmentation du taux de l'impôt sur les plusvalues financières à long terme (de 25 % à 34 %).

Les impôts indirects progresseraient au rythme du PIB

Sur les premiers mois de l'année 1992, les rentrées de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) sont très légèrement supérieures aux prévisions de la loi de finances initiale. Elles devraient atteindre 120 Mds de F pour l'ensemble de l'année.

Les recettes brutes de TVA budgétaire augmenteraient de 6,7 % en 1992 après 2,6 % en 1991 et atteindraient environ 685 Mds de F en 1992, soit une vingtaine de milliards de moins que les prévisions initiales. Une partie de cette différence est due au ralentissement de l'activité observé en 1991 et à un effet de structure de la consommation qui s'est déplacée vers les produits moins taxés. Par ailleurs, les remboursements et dégrèvements de TVA devraient continuer à croître plus vite que la TVA brute. La suppression du taux majoré au 13 avril, c'est-à-dire la réduction de 22 % à 18 % du taux de TVA frappant certains produits, amputerait les recettes de 4,3 Mds de F. En outre, l'extension en année pleine de diverses mesures (assujettissement à la TVA des prestations des avocats, imposition de l'horticulture au taux normal...) intervenues dans le courant de l'année 1991 explique une augmentation de l'impôt de 3,5 Mds de F. Par ail-

leurs, en 1992, les droits de consommation sur les tabacs devraient rapporter 27 Mds de F après 23,8 Mds de F en 1991.

De même qu'en 1991, certains prélèvements exceptionnels sur des fonds inemployés seront effectués en cours d'année. De telles recettes,

bien que "non fiscales" pour le budget, sont considérées comme des impôts "en capital" en comptabilité nationale. ■

Impôts reçus par les administrations publiques en évolution et en niveau

Evolution en %

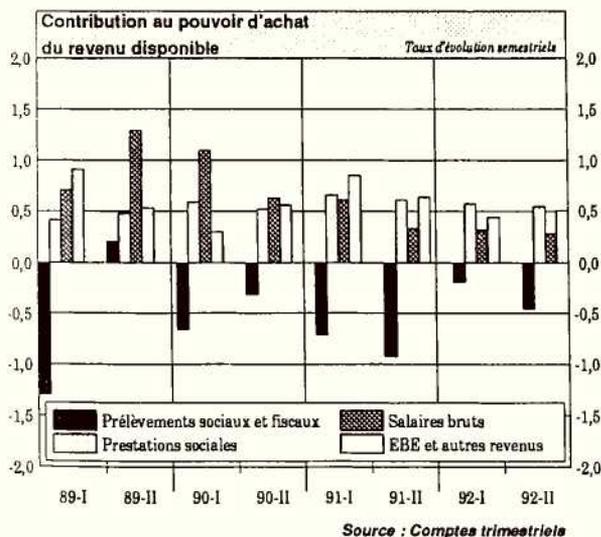
	Glissements semestriels						Moyennes annuelles			Niveaux en Mds de F.	
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.					
Impôts liés à la production	1,5	1,5	-1,9	5,1	1,4	-0,5	5,0	1,3	4,3	927,9	967,7
- TVA budgétaire brute	4,4	1,4	-1,9	5,0	3,5	4,3	5,2	2,6	6,7	642,0	685,0
- Impôts sur les produits	-3,3	0,7	-0,2	7,3	-2,0	-3,0	5,0	2,5	3,3	281,3	290,5
<i>dont TIPP</i>	-1,6	-0,7	1,3	4,2	-1,1	0,0	2,1	2,6	1,7	118,0	120,0
- Impôts sur les salaires	0,1	3,6	3,3	1,2	2,6	1,9	6,4	5,4	4,8	56,7	59,4
- Autres impôts liés à la production	5,3	6,2	4,8	2,6	9,0	0,1	12,6	10,4	8,9	118,7	129,2
Impôts sur le revenu, le patrimoine et le capital	1,5	1,1	0,8	12,3	-7,6	3,3	5,0	10,6	1,9	669,7	682,2
- Impôts sur le bénéfice	-7,5	-9,8	-14,2	-12,2	-8,3	-7,8	1,8	-16,6	-20,5	119,2	94,8
<i>dont SQS non financières</i>	-11,5	-6,6	-11,5	-9,0	-12,3	-10,3	0,8	-11,3	-22,8	100,2	77,4
- Impôts sur le revenu	18,2	7,8	9,9	6,0	3,8	5,2	8,1	26,0	8,0	343,1	370,5
<i>dont impôts sur le revenu hors prélèvements sociaux (1)</i>	13,3	12,4	-0,2	5,6	3,8	4,9	7,5	17,5	5,6	309,5	326,8
- Autres impôts sur le revenu et le patrimoine	-9,1	0,0	-2,6	5,6	-4,8	9,7	1,2	0,3	6,2	164,3	174,4
<i>dont taxes locales</i>	-4,3	-3,3	2,9	1,5	4,0	5,7	1,7	4,3	13,1	110,3	124,7
- Impôts en capital	-15,9	-0,1	-3,0	241,8	-56,7	-13,1	17,4	62,1	-1,5	43,2	42,5
Total des recettes	1,5	1,4	-0,8	8,1	-2,5	1,0	5,0	5,0	3,3	1597,6	1649,9

(1) La contribution sociale généralisée est exclue de ce poste, comme le 0,4 % sur le revenu des personnes physiques des années 1987 à 1990 et le 1 % sur les revenus mobiliers et immobiliers (voir fiche transferts sociaux).

■ Prélèvements

Revenu des ménages

En 1992, la décélération des salaires bruts et des revenus de la propriété, de l'entreprise et de l'assurance est atténuée par la contribution moins négative que l'an dernier des prélèvements sociaux et fiscaux.



Il La création de la contribution sociale généralisée, classée en impôt selon la méthodologie des Comptes Nationaux, a un impact sur l'évolution des cotisations des salariés, des non-salariés et de l'impôt sur le revenu en 1991.

En moyenne annuelle, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages accélérerait légèrement en 1992 (2,2 %) après un infléchissement l'année passée (2,0 % en 1991 après 3,5 % en 1990).

En termes de contribution à la croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, la progression de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des ménages et le ralentissement des prélèvements sociaux et fiscaux font plus que compenser la moindre croissance des salaires bruts et des revenus de la propriété, de l'entreprise et de l'assurance.

Le ralentissement de la masse salariale brute reçue par les ménages se poursuivrait en 1992 (4,2 % après 5,1 % en 1991 et 6,9 % en 1990) : la masse salariale brute continuerait de décélérer dans les entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN) en raison de la baisse de l'emploi salarié (-0,2 % après 0,6 %) et de la plus faible croissance du taux de salaire horaire (3,9 % après 4,5 %).

Les prélèvements sociaux se stabiliseraient et les prélèvements fiscaux augmenteraient à un rythme inférieur à celui de l'an dernier en raison de la moindre croissance des revenus des ménages en 1991. Ceci se traduirait par un ralentissement des impôts sur le revenu, hors contribution sociale généralisée^{1/}. Les prestations sociales augmenteraient un peu moins rapidement qu'en 1991 mais leur rythme resterait soutenu.

Le solde des revenus de la propriété, de l'entreprise et de l'assurance ralentirait fortement en particulier en raison des moindres résultats des entreprises en 1991 et d'une moindre distribution de dividendes. En revanche en 1992, l'EBE des ménages croîtrait fortement (6,7 % après 3,5 %). L'accélération sensible de l'EBE des entrepreneurs individuels serait liée au regain d'activité et à l'augmentation de la production agricole qui avait crû faiblement l'an dernier en raison de conditions climatiques défavorables. La progression de l'EBE des ménages hors entreprises individuelles serait due à la croissance des emplois de proximité ainsi qu'à l'accélération du prix des loyers.

Pouvoir d'achat du revenu disponible												
	Taux de croissance en %											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Salaires bruts (55 %)	1,4	0,8	0,9	0,8	0,3	0,7	2,2	1,7	1,1	3,8	2,0	1,1
Prestations sociales (34,5 %)	1,2	1,6	2,1	1,8	1,6	1,6	2,8	3,9	3,2	3,3	3,7	3,4
Excédent brut des ménages (26 %)	1,0	-0,9	0,7	1,2	2,2	2,2	0,1	2,0	4,4	2,6	0,4	3,7
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (6 %)	1,2	9,0	10,0	4,9	0,2	2,7	10,3	15,4	2,9	6,7	17,1	5,5
Prélèvements sociaux et fiscaux (-21,5 %)	5,1	1,6	1,1	3,2	1,2	2,8	6,7	4,4	4,0	3,4	6,4	4,0
dont : Cotisations des salariés (-9 %) ⁽¹⁾	2,8	1,0	-3,7	5,7	1,2	1,6	3,8	1,7	2,8	4,1	0,1	4,4
Cotisations des non-salariés (-2,5 %) ⁽¹⁾	2,6	0,5	1,9	-4,1	3,8	2,9	3,1	-2,3	6,8	2,7	1,2	1,9
Impôts sur le revenu + CSG (-10%)	8,2	2,5	5,9	2,9	0,7	3,8	10,9	8,9	4,5	3,0	14,5	4,1
Revenu disponible brut (100 %)	0,5	0,9	1,7	1,0	1,0	1,1	1,3	2,8	2,1	3,5	2,0	2,2
Déflateur : prix de la consommation des ménages (Base 100 1980)	1,3	-1,9	1,3	1,5	1,5	1,6	3,2	2,9	3,2	3,0	3,1	3,0

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1991 dans le revenu disponible.
(1) La création de la cotisation sociale généralisée (classée en impôts selon la méthodologie des Comptes Nationaux) a un impact sur l'évolution des salaires nets, des cotisations des salariés, et des non-salariés et de l'impôt sur le revenu en 1991.

■ Prévisions

Consommation et épargne

LA CONSOMMATION
ET L'ÉPARGNE

La consommation des ménages devrait retrouver en 1992 un taux de croissance voisin de celui de 1990

Après le ralentissement observé à partir du deuxième trimestre de 1990, la consommation des ménages a connu une sensible accélération au second semestre de 1991 (+ 1,4 % en glissement). L'année 1992 devrait voir le maintien de cette nouvelle tendance ; la progression serait de 1,2 % en glissement au premier semestre comme au second. En moyenne annuelle, la consommation augmenterait de 2,5 % en 1992 après 1,5 % en 1991 et 2,9 % en 1990.

La plupart des déterminants de la consommation sont mieux orientés

La hausse des prix à la consommation reste contenue. Elle s'établirait à 3,0 % (après 3,0 % en 1990 et 3,1 % en 1991). L'enquête de conjoncture auprès des ménages montre que ceux-ci perçoivent bien le rythme peu élevé de l'inflation et n'anticipent pas une accélération dans les mois à venir. De ce fait, le maintien de leurs encaisses réelles ne pèse pas sur leur consommation.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible progresserait un peu plus en 1992 qu'en 1991 (+ 2,2 % après + 2,0 % en 1991), sa croissance restant cependant assez nettement en deçà de celle de 1990 (+ 3,5 %).

L'assainissement de la situation financière des ménages, qui a commencé il y a environ deux ans, se poursuit. Comme le note la Banque de France dans sa dernière enquête financière, la plus grande prudence des ménages conduit à un ralentissement du nombre des incidents de paiement. Le montant des encours des crédits octroyés par les banques aux ménages ne cesse de décélérer (+ 2,8 %, en glissement sur 12 mois, en mars 1992, après + 6,8 % en mars 1991) ; plus précisément, pour les crédits de trésorerie aux particuliers, le glissement sur douze mois, qui était supérieur à 35,0 % en 1987, est devenu pratiquement nul au début de 1991 ; depuis, il reste voisin de 2,0 %. Compte-tenu de la législation sur le surendettement des ménages et du maintien de taux d'intérêt réels élevés, il ne faut pas s'attendre à une reprise de la demande de crédit.

La dégradation de la situation de l'emploi pèserait sur la croissance des dépenses. D'autant, comme l'indiquent les enquêtes de conjoncture auprès des ménages, que ceux-ci restent pessimistes et inquiets quant à l'évolution future du chômage. Malgré cela, les enquêtes révèlent que dans leur arbitrage entre la consommation et l'épargne, les ménages devraient continuer de favoriser légèrement la

consommation. Cela doit donc conduire à une baisse du taux d'épargne. Toutefois celle-ci serait très modérée, l'attractivité de certains placements restant forte.

Les achats de produits manufacturés progresseraient à un rythme légèrement inférieur à 1,5 %

Faisant suite à une baisse en 1991 (- 0,9 % en moyenne annuelle), la consommation de produits manufacturés augmenterait d'environ 1,3 % en 1992. Le profil infra-annuel serait en légère accélération, la hausse étant de l'ordre de + 0,5 % puis de + 0,8 % en glissement semestriel.

Cette composante de la consommation est la plus sensible à l'activité économique. Son évolution révèle une certaine reprise des dépenses, qui reste toutefois modérée si on la compare aux croissances enregistrées auparavant (+ 4,6 % en 1989, + 3,4 % en 1990). Face à une attitude des consommateurs semble-t-il plus circonspecte, les commerçants pratiquent de plus en plus le système de ventes par soldes ou avec rabais (notamment dans les secteurs du textile, de l'ameublement, de l'automobile, de l'horlogerie-bijouterie...). Ceci explique en partie la plus grande volatilité des achats de produits manufacturés depuis la mi-1991.

La suppression du taux majoré de TVA à partir du 13 avril devrait favoriser essentiellement la consommation de biens durables (véhicules neufs, RTV-Hifi). Malgré cette mesure, le ralentissement du recours au crédit pèserait encore cette année sur l'évolution de ce poste de

la consommation qui devrait stagner, après la forte baisse enregistrée en 1991 (- 5,1 %). Les achats d'automobiles fluctuent autour d'une moyenne mensuelle de 170 000 depuis le début de l'année 1991 ; cette consommation devrait croître d'environ 2,5 % en 1992, ce qui reste en deçà de la moyenne observée entre 1986 et 1989. La consommation en RTV-Hifi-électroménager ne croîtrait pas en 1992, et ce malgré une évolution des prix favorable (stabilité pour l'électroménager, baisse d'environ 4,5 % pour la RTV-Hifi). Ce secteur semble souffrir d'une saturation de certains marchés et d'une faible diffusion des innovations. Quant à l'ameublement, dont les achats sont orientés à la baisse depuis le second trimestre de 1990, rien n'indique qu'une modification de cette tendance doive survenir. En ce qui concerne le textile-cuir, la consommation serait stable, après la baisse de 1 % enregistrée l'année dernière.

Comme les années précédentes, le secteur des autres produits manufacturés resterait dynamique (environ + 3 % après + 4,3 % en 1990 et + 2 % en 1991). La progression des dépenses de pharmacie continuerait, quant à elle, à être freinée suite à la signature de l'avenant conventionnel relatif à la maîtrise des dépenses médicales.

La croissance de la consommation de produits alimentaires (+ 1,7 %) serait voisine de celle des années précédentes. Les dépenses en énergie, favorisées par la stabilité des prix, augmenteraient assez sensiblement. La consommation d'énergie domestique croîtrait à un rythme toujours assez soutenu (environ + 4,5 %), bien que nettement inférieur à celui de 1991 (+ 9 %, en raison de conditions climatiques plus rigoureuses que l'année précédente).

La consommation de services retrouverait un rythme de progression voisin de ceux observés avant 1991

Après le fléchissement de 1991, la consommation de services augmenterait d'environ 3,5 % en 1992, comme en 1989 et 1990. Les services contribueraient pour environ 1,5 points à la croissance de la consommation. La part relative des dépenses que les ménages leur consacrent continuerait d'augmenter, passant à 40,5 % après 39,6 % en 1990 et 40,1 % en 1991.

Après le très fort ralentissement de la consommation de transports-télécommunications

en 1991 (+ 1,2 % seulement, expliqué par la baisse des dépenses de 2,6 % au premier trimestre en raison des événements du Golfe), cette composante redeviendrait particulièrement dynamique en 1992 (près de + 5 %) ; en particulier, les dépenses en transport aérien se redresseraient fortement. Le rythme de progression des dépenses de santé, bien que toujours assez soutenu, devrait continuer à ralentir en 1992 et deviendrait inférieur à 6 % en volume.

Le taux d'épargne diminuerait légèrement

L'année 1991 avait été marquée par un taux d'épargne relativement élevé au premier semestre (12,8 %) résultant de la constitution d'une épargne supplémentaire de précaution au moment de la guerre du Golfe, puis par un retour au niveau du second semestre de 1990 (12,4 %). En 1992, les ménages devraient réduire modérément leur effort d'épargne : le taux d'épargne resterait stable à 12,4 % au premier semestre puis s'établirait à 12,2 % au second. Sur l'année, il serait de 12,3 % (après 12,2 % en 1990 et 12,6 % en 1991).

Consommation totale (y compris non marchande) et principales composantes												Taux de croissance en %		
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles				
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992		
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.								
Consommation totale	1,9	0,4	0,7	1,4	1,2	1,2	2,3	2,1	2,5	2,9	1,5	2,5		
- Alimentation (20,1 %)	1,5	0,2	0,8	1,5	0,9	1,2	1,8	2,3	2,1	1,6	1,8	1,7		
- Energie (8,8 %)	1,6	-1,5	4,5	3,2	0,7	1,6	0,1	7,9	2,4	1,2	4,7	3,9		
- Services (39,6 %)	1,9	1,6	1,2	1,4	2,1	1,5	3,5	2,8	3,6	3,5	2,6	3,6		
- Manufacturés (31,5 %)	2,2	-0,4	-1,2	0,8	0,5	0,8	1,7	-0,4	1,3	3,4	-0,9	1,3		
dont : Durables (9,9%)	2,9	-3,9	-3,0	-1,6	1,0	0,4	-1,1	-4,6	1,4	3,6	-5,1	0,2		
Textile-cuir (7,1%)	0,2	0,6	-2,0	2,8	-1,8	0,2	0,9	0,7	-1,6	1,5	-1,0	-0,2		
Autres (14,5%)	2,6	1,5	0,4	1,4	1,3	1,3	4,2	1,9	2,6	4,3	2,0	2,7		

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1990. Prévisions

Taux d'épargne		En %								
	Niveaux semestriels						Niveaux annuels			
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.				
Taux d'épargne	12,0	12,4	12,8	12,4	12,4	12,2	12,2	12,6	12,3	
Taux d'épargne financière	2,5	3,2	4,0	3,5	3,5	3,4	2,8	3,8	3,5	
<input type="checkbox"/> Prévisions										

les titres, le lancement du plan d'épargne en actions au cours du second semestre permettrait d'agir contre la contraction dans la souscription d'actions que montre la dernière enquête financière de la Banque de France, et contribuerait, par là même, à réorienter l'épargne vers les placements longs.

Le taux d'épargne financière serait d'environ 3,5 %. Le repli de 0,3 point par rapport à 1991 doit être relativisé compte tenu du comportement particulier des ménages au premier semestre 1991. Il est plus élevé que ce qui avait été observé entre 1987 et 1990.

Les ménages continuent actuellement de réallouer leur épargne liquide en faveur de placements à fort rendement

(SICAV monétaires principalement), au détriment des dépôts à vue et des dépôts sur livrets. La modification de la fiscalité s'appliquant aux titres d'OPCVM monétaires et obligataires de capitalisation devrait toutefois freiner le développement de ceux-ci.

Les plans d'épargne populaire et les placements en assurances poursuivraient leur nette progression. Concernant

De son côté, l'investissement immobilier des ménages, bien que soutenu par les mesures du plan gouvernemental en faveur du BTP, resterait atone. La demande de logements neufs devrait rester peu active. En revanche, les dépenses de gros entretien du logement, favorisées par des mesures fiscales incitatives, pourraient progresser plus vivement au second semestre. ■

Échanges extérieurs

En 1992, l'amélioration du solde Caf-Fab de produits manufacturés en valeur serait de l'ordre de 30 Mds de F, après une amélioration de plus de 25 Mds en 1991. Il deviendrait légèrement excédentaire. L'amélioration du taux de couverture en valeur serait de 3,5 points, supérieure à celle observée l'an dernier, mais plus limitée qu'en 1981, 1983 et 1984, années où la demande intérieure avait baissé, notamment l'investissement. L'amélioration du taux de couverture en

volume de 4,5 points, qui atteindrait 96,2 %, serait partiellement compensée par une baisse des termes de l'échange de 1,2 point.

En volume, les exportations progresseraient en 1992 à un rythme soutenu de 9,4 % en moyenne annuelle, après 4,9 % en 1991, alors que les importations, elles aussi en accélération par rapport à 1991, évolueraient au rythme de 4,3 %, après 1,9 %.

La poussée des exportations est permise par les gains de compétitivité-prix de 1991 et 1992

La poussée des exportations est en grande partie acquise au premier semestre, où elles atteignent des niveaux très élevés avec 5,6 % de croissance, en moyenne semestrielle, après 5,3 % au second semestre de 1991. Le second semestre 1992 serait plus modéré avec une croissance semestrielle de 2,1 % confirmant les records du début de l'année. Ce profil semestriel s'explique en partie par le calendrier des livraisons d'Airbus.

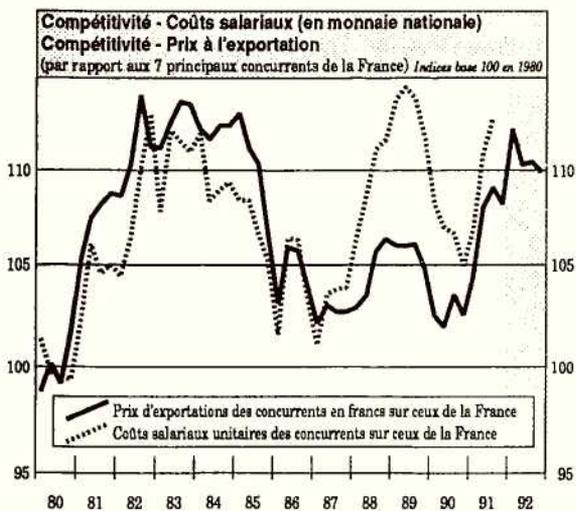
La demande mondiale adressée à la France ne suffit pas à expliquer l'essor des exportations au cours du premier semestre puisqu'elle ralentit, croissant en moyenne semestrielle de 2,6 % après 3,2 % le semestre précédent. Elle pâtit en effet du ralentissement des importations américaines, particulièrement prononcé au

premier trimestre, alors que celles des cinq principaux pays de la CE sont beaucoup plus soutenues. Au second semestre, la demande mondiale adressée à la France s'accélérerait sous l'effet conjoint de la reprise américaine et de la remontée de la demande intérieure des pays européens.

En revanche, les gains de compétitivité-prix réalisés tout au long de l'année 1991, et particulièrement au second semestre, portent pleinement leurs fruits en 1992, leur impact sur la croissance des exportations se faisant sentir avec, en moyenne, six à douze mois de délai. Durant l'année 1991, les prix à l'exportation ont décliné en moyenne de près de 1 % alors que ceux des sept principaux concurrents (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Belgique et Pays-Bas) ont progressé en franc d'un peu moins de 4 %, engendrant des gains de compétitivité-prix proches de 5 % en moyenne annuelle. Ces derniers continueront à jouer favorablement en dépit des efforts de prix réalisés par les concurrents : la modération des coûts salariaux unitaires français relativement à ceux des sept principaux concurrents a autorisé de sensibles baisses de prix en début d'année.

Ainsi, après une progression vigoureuse au premier semestre, les exportations du second semestre continueraient de progresser par rapport au niveau élevé déjà atteint, favorisées par l'effet retardé de ces gains de compétitivité-prix. Cette progression pourrait être cependant freinée par le retour des exportateurs allemands sur les marchés tiers. Même si tous les effets de ce retour ne peuvent être totalement évalués, certains sont d'ores et déjà observables : ayant profité d'une certaine détente des taux d'utilisation des capacités de production en Allemagne, les industriels allemands

En 1992, la compétitivité-prix à l'exportation s'améliore très sensiblement, poursuivant le mouvement amorcé depuis la fin de 1989. Alors que les mouvements de changes avaient atténué, en 1988 et 1989, les répercussions de la compétitivité-coûts salariaux (en monnaie nationale) sur la compétitivité-prix à l'exportation, ces deux grandeurs retrouvent en 1992 des évolutions plus proches.



Sources : Insee et OCDE

LES ECHANGES EXTERIEURS
DE PRODUITS MANUFACTURES

ont accru leurs ventes à l'étranger; dans le même temps, ils auraient procédé à des baisses de prix à l'exportation dès le premier trimestre - fait inhabituel pour les exportateurs de ce pays.

De substantiels gains de parts de marché seraient réalisés

Les gains de compétitivité-prix feraient plus que compenser les pertes tendancielles de parts de marché (qui s'élèvent à peu près à 1,4 % par an suivant une équation économétrique standard). Ces parts s'accroîtraient de 3 points environ au premier semestre, après 2 points fin 1991. Le second semestre ne remettrait pas en cause les gains substantiels obtenus sur l'année, qui, en moyenne atteindraient 3 points ^{1/}.

L'accélération des importations resterait modérée du fait de la faiblesse de l'investissement...

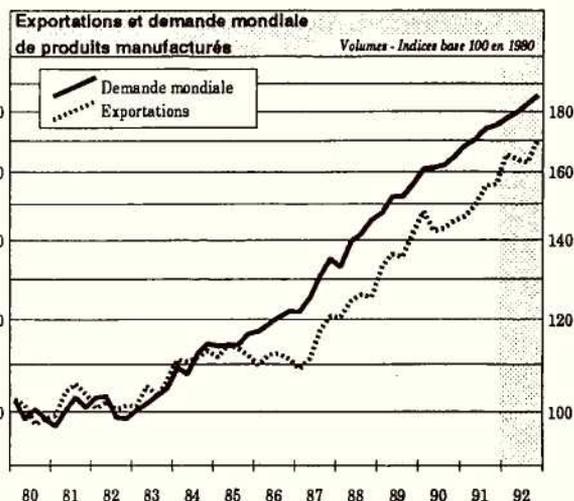
Une accélération des importations, croissant de 4,3 % après 1,9 % en 1991, permettrait de répondre au redressement de la demande intérieure qui progresserait de 0,9 % en 1992, après un recul de 1,2 % l'année précédente. Après la vive poussée du début 1992, le profil semestriel des importations est

peu marqué sur le reste de l'année. En conséquence, après une augmentation au premier semestre de plus d'un point, le taux de pénétration en produits manufacturés resterait stable au second semestre.

Compte-tenu d'une croissance tendancielle des importations de 2,3 % par an environ ^{2/}, l'élasticité apparente à la croissance de la demande intérieure ^{3/} s'élèverait à 2,2, légèrement inférieure à celle de 2,6 observée en moyenne pendant les années de redémarrage ^{4/} de la demande intérieure depuis 1971. Cette modération s'explique en grande partie par la faiblesse de la composante investissement dans la demande intérieure, contrairement à ce qui s'est passé sur la période 1984-1989.

...malgré les pertes de compétitivité-prix à l'importation

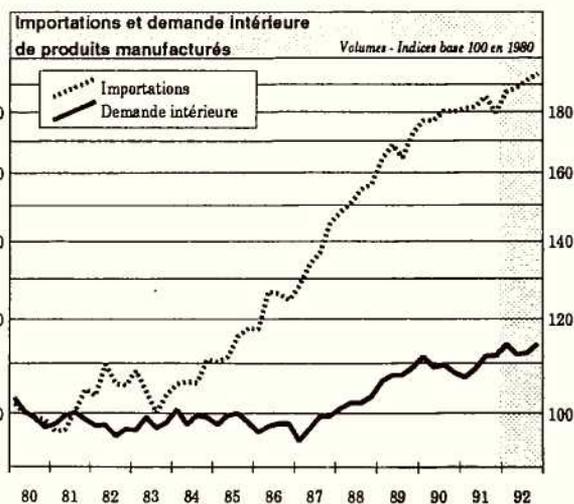
En 1992 comme en 1991, la compétitivité-prix à l'importation - calculée comme le rapport des prix des produits importés à ceux de la production - se détériorerait en moyenne annuelle. Ceci résulterait de moindres efforts de prix de la part des producteurs nationaux sur les marchés intérieurs qu'à l'exportation, alors que - on l'observe aussi sur les marchés tiers, notamment de la part des exportateurs allemands - les concurrents baissent leurs prix sur le marché français. ■



Sources : Insee et Direction de la prévision

En 1992, les industriels français reprendraient une partie des parts de marché à l'exportation (écart entre les courbes) qu'ils avaient perdus depuis 1985. Seules les années 1981, 1983, et 1989 avaient enregistré des gains en moyenne annuelle.

En 1992, la demande intérieure en produits manufacturés reprend sa croissance après une baisse en 1991, en moyenne annuelle. En conséquence, après avoir marqué un répit à la fin de 1991, le taux de pénétration du marché intérieur - matérialisé par l'écart entre les deux courbes - reprendrait sa croissance tendancielle.



Sources : Insee et Direction de la prévision

1/ Des pertes de parts de marché ont été enregistrées tous les ans depuis 1980, excepté en 1981, 1983 et 1989.

2/ Il s'agit de la tendance, estimée dans une équation économétrique, attribuée à l'ouverture croissante des marchés sur la période.

3/ A noter cependant que cette élasticité apparente n'est pas nette des effets de compétitivité-prix.

4/ C'est-à-dire survenant après une année de baisse de la demande intérieure.

LES ÉCHANGES EXTERIEURS
DE PRODUITS MANUFACTURÉS

Exportations et demande mondiale de produits manufacturés												
Volume, évolution en %												
	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Exportations	4,6	-0,6	2,6	5,6	5,6	2,1	2,3	7,3	9,6	5,8	4,9	9,4
Demande mondiale	4,4	1,6	3,7	3,2	2,6	3,3	5,8	6,3	6,5	6,8	6,2	5,9
Parts de marché (1)	0,2	-2,2	-1,1	2,1	3,0	-1,2				-1,0	-1,3	3,5

Prévisions.
(1) Calculées comme le rapport des exportations à la demande mondiale.

Importations et taux de pénétration de produits manufacturés												
Volume, évolution en %												
	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992	1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.						
Importations	4,8	1,8	0,7	0,6	2,7	2,5	4,2	-0,3	7,6	6,5	1,9	4,3
Demande intérieure	2,2	0,5	-1,6	0,3	0,0	1,3	0,5	-1,4	2,5	2,5	-1,2	0,9
Taux de pénétration (niveau moyen en %)	36,7	37,2	38,1	38,2	39,3	39,7				37,0	38,1	39,5

Prévisions

Compétitivité prix									
Evolution en %									
	Glissements semestriels						Moyennes annuelles		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
Exportations									
Prix d'exportation	-1,1	-0,5	-0,2	-0,7	-0,4	-0,2	-2,3	-0,9	-1,3
Prix des concurrents (1)	-3,8	0,0	5,0	-0,5	0,6	1,0	-5,1	3,7	-1,1
Compétitivité -prix(2)	-2,7	0,5	5,2	0,2	1,0	1,2	-2,8	4,6	2,4
Importations									
Prix de production	0,7	0,4	-0,4	-0,1	0,4	0,6	1,3	0,0	0,4
Prix d'importation	-2,2	-1,5	1,0	0,0	-0,5	1,3	-3,0	-0,4	-0,1
Compétitivité -prix(3)	-2,9	-1,9	1,4	0,1	-0,9	0,7	-4,3	-0,4	-0,5
Termes de l'échange (4)	1,1	1,0	-1,2	-0,7	0,1	-1,5	0,7	-0,5	-1,2

Prévisions.
(1) Prix d'exportation en francs des 7 principaux concurrents (estimations pour le prix des Etats-Unis à partir du second semestre 1989).
(2) Prix des concurrents sur prix d'exportation de la France.
(3) Prix d'importation sur prix de production.
(4) Prix d'exportation sur prix d'importation.

Soldes extérieurs

Le solde douanier des échanges de marchandises (Fab-Fab) serait excédentaire en 1992 d'un peu plus de 5 Mds de F, ce qui représenterait une amélioration de presque 40 Mds de F par rapport à l'année 1991. L'évolution favorable du solde des produits manufacturés expliquerait les trois-quarts de ce redressement (environ 30 Mds de F), le reste proviendrait d'un allègement de la facture énergétique et d'un accroissement de l'excédent agro-alimentaire d'environ 5 Mds de F chacun. Il s'agirait du premier excédent Fab-Fab toutes marchandises depuis 1978. Sa répartition entre produits manufacturés, agro-alimentaires et énergétiques différerait cependant sensiblement de celle observée à cette époque : le principal excédent concerne les produits agro-alimentaires, alors qu'il était manufacturier à l'époque, et les variations des échanges énergétiques auraient un effet plus limité, leur part dans les échanges de marchandises ayant diminué de moitié depuis 1986.

Les cours déprimés du pétrole en début d'année permettront un allègement de la facture énergétique en 1992

La facture énergétique (Caf-Fab) s'allègerait de plus de 4 Mds de F en 1992 et s'élèverait à 90 Mds de F. Cette amélioration serait très fragile et résulterait des cours déprimés du

pétrole brut lors du premier trimestre qui ont permis une économie de 3,8 Mds de F par rapport au même trimestre de 1991. Cette embellie paraît révolue puisque les cours du pétrole se sont retournés à la hausse au mois d'avril.

La croissance de la consommation primaire d'énergie en volume devrait être moins forte que l'an passé mais résulterait cette fois d'un regain de l'activité économique et non des conditions climatiques ^{1/}. Le rythme annuel de croissance des volumes importés avoisinerait 2 % en 1992 avec des prix identiques à ceux du second semestre 1991 pour les produits pétroliers, un peu inférieurs pour le gaz. En conséquence les importations énergétiques seraient en valeur assez voisines aux seconds semestres de 1991 et 1992. Après une baisse en début d'année, la bonne tenue des exportations se confirmerait tant en volume qu'en valeur mais à un rythme moins soutenu qu'en 1991.

L'excédent agro-alimentaire s'améliorerait légèrement

Après plusieurs mois de négociations, les douze ministres de l'agriculture de la CE sont parvenus le 21 mai dernier à un accord sur la réforme de la politique agricole commune qui sera mise en oeuvre sur trois campagnes à partir de 1993-1994 et qui se traduira par des aides directes et des baisses

de prix et de production. Les conséquences sur le solde commercial seront immédiates puisque sur le marché communautaire les prix se rapprocheront des prix mondiaux plus faibles. Pour la campagne 1992-1993, les prix et mesures adoptées sont sans grand changement par rapport aux années précédentes, sauf pour les oléagineux pour lesquels le nouveau système de soutien est déjà appliqué.

Le solde agro-alimentaire (Caf-Fab) se situerait en 1992 autour de 48 Mds de F, inférieur au record de 1990 (51,2 Mds de F), mais supérieur à l'excédent de 1991 (44,5 Mds de F), avec des tendances analogues : peu d'amélioration pour les produits bruts de l'agriculture mais de bonnes performances à l'exportation pour les produits des industries agro-alimentaires. Déjà en 1991, la reprise des exportations au printemps avait été très vive. Cette tendance se confirme et s'amplifie au début de 1992 : sur les quatre premiers mois de l'année, les exportations dépassent de 2,7 Mds de F celles de l'année précédente (+ 11 %), alors que la croissance des importations reste modérée. Cette amélioration concerne, de plus, des secteurs traditionnellement déficitaires ou à faibles excédents (conserves, produits des céréales, sucre, viande, divers) alors que les deux fleurons de cette industrie (spiritueux-champagne, et produits laitiers) ne connaissent qu'une faible amélioration. Concernant les produits bruts, peu d'amélioration est attendue : la hausse des stocks publics, la mauvaise orientation des exportations (céréales notamment) et un maintien d'importations importantes ne devraient pas permettre

^{1/} Les produits pétroliers et le gaz représentent 57 % de cette consommation mais dépendent des importations pour 95 % des besoins.

Solde commercial douanier (1)									
En milliards de francs									
	Niveaux semestriels (CVS-CJO)						Niveaux annuels (brut)		
	1990		1991		1992		1990	1991	1992
	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.	1 ^{er} S.	2 ^{ème} S.			
Agriculture / IAA	28,2	22,9	21,7	22,7	24	24	51,1	44,5	48
Energie	-43,6	-50,9	-45,3	-49,3	-42	-48	-93,1	-94,6	-90
Manufacturés (2)	25,5	-32,8	-25,3	-6,6	6	-4	-58,4	-31,9	2
Total Caf / Fab	-39,7	-60,9	-48,7	-32,2	-12	-28	-100,3	-82,0	-40
Total Fab / Fab (3)	-14,6	-35,0	-23,2	-6,9	13	-5	-49,6	-30,1	8

 Prévisions
 (1) En raison d'une différence de traitement des corrections de variations saisonnières et de jours ouvrables, les mouvements infra-annuels des soldes retracés par les comptes trimestriels peuvent diverger de ceux présentés par les chiffres douaniers.
 (2) Y compris divers et matériel militaire.
 (3) Le taux de passage des importations CAF à FAB est de 0,963 en 1990, de 0,96 en 1991 et en 1992.

d'amélioration sensible de ce solde.

Le solde des produits manufacturés serait excédentaire en 1992

Le solde (Caf-Fab) de produits manufacturés poursuivant l'amélioration commencée en 1991 enregistrerait un excédent de 2 Mds de F en 1992. Le premier semestre, marqué par des excédents en janvier et avril et un quasi équilibre en mars, serait le plus nettement positif, en raison d'un calendrier favorable des livraisons d'Airbus. La légère dégradation du second semestre en découle partiellement, tout en étant aussi attribuable à une accélération des importations en valeur, due à des effets de prix, et au retour progressif des exportateurs allemands sur les marchés tiers dont nos exportations pâtiraient.

Les exportations de matériel de transport (en particulier les automobiles) et d'équipement ménager connaîtraient une croissance plus soutenue que la moyenne. Les échanges de matériel militaire seraient légèrement plus favorable qu'en 1991, année où l'excédent s'était réduit de moitié. Favorisées par les ventes d'Airbus, le niveau des exportations de biens d'équipement professionnel dépasserait celui des exportations

de biens intermédiaires, particulièrement déprimées par la conjoncture de 1991. Le solde avec l'Allemagne devrait varier de façon moins marquée qu'en 1991 (où il s'était amélioré de plus de 30 Mds de F), un regain de nos importations en provenance de ce pays tempérant la vigueur de nos exportations. Nos échanges avec les Etats-Unis continueraient leur progression et le redéploiement de notre commerce vers les plus solvables des PVD se poursuivrait.

Amélioration des services hors revenu du capital en 1992

Au premier trimestre 1992, le solde brut des transactions courantes est de - 11,7 Mds de francs, contre - 27,3 Mds pour le premier trimestre 1991. Ce résultat est obtenu grâce à la poursuite de la réduction du déficit des marchandises Fab-Fab (- 4,8 Mds contre - 23,4 Mds au premier trimestre 1991), dont la définition et la méthodologie de calcul sont différentes de celles du solde douanier (cf tableau).

Le solde des services est déficitaire de 4,2 Mds en raison de l'accroissement du déficit des revenus (essentiellement du capital) qui atteint - 15,8 Mds ce trimestre (contre - 28,7 Mds sur l'ensemble de l'année 1991). Ce

fort déficit n'est pas comblé par l'excédent des voyages pourtant important pour un premier trimestre (+ 10,2 Mds en données brutes, soit 2,6 Mds de plus qu'au premier trimestre 1991). Le déficit des services liés au commerce extérieur (- 3,1 Mds) est en légère diminution par rapport à la moyenne de 1991, de même que l'excédent des services liés aux échanges de technologies (+ 4,1 Mds). Le déficit des transferts unilatéraux est plus fort que celui constaté lors du premier trimestre 1991 (- 13,2 Mds contre - 11,0 Mds en 1991).

Sur l'ensemble de l'année 1992, le solde des transactions courantes devrait encore connaître une amélioration significative, après celle de plus de 20 Mds enregistrée en 1991. Elle proviendrait d'un déficit des marchandises en très nette diminution, dans la lignée des résultats du quatrième trimestre 1991 (- 1,5 Mds) et du premier trimestre 1992 (- 4,8 Mds). Le gain sur le poste marchandises pourrait être de l'ordre de 30 Mds sur l'année. A l'inverse, le déficit des transferts unilatéraux se dégraderait car ils ne bénéficieraient plus cette année de versements au titre de la guerre du Golfe (plus de 10 Mds en 1991). De plus, la contribution nette de la France à la CE devrait s'accroître d'environ 9 Mds cette année.

Balance des transactions courantes : soldes bruts						En milliards de francs		
	Niveaux trimestriels (2)					Niveaux annuels (2)		
	1991				1992	1989	1990	1991
	1 ^{er} T.	2 ^{ème} T.	3 ^{ème} T.	4 ^{ème} T.	1 ^{er} T.			
Marchandises Fab / Fab (1)	-23,4	-11,6	-13,2	-1,5	-4,8	-64,3	-70,3	-49,8
Services	-2,6	3,8	8,9	7,4	-4,2	44,5	21,4	17,6
dont : - Liés au commerce extérieur	-5,1	-3,8	-2,0	-2,3	-3,1	-9,3	-12,5	-13,2
- Echanges de technologie	4,9	5,4	3,5	5,4	4,1	15,0	15,6	19,2
- Revenus	-6,3	-9,6	-6,7	-6,1	-15,8	1,1	-18,9	-28,7
- Voyages	7,6	15,2	16,4	11,8	10,2	39,6	42,3	51,0
- Autres (3)	-3,7	-3,4	-2,4	-1,3	0,4	-1,9	-5,1	-10,8
Autres biens et services	9,7	10,0	9,9	10,6	10,4	38,5	40,3	40,2
Transferts unilatéraux	-11,0	-7,6	-6,8	-16,0	-13,2	-48,3	-44,4	-41,4
Transactions courantes	-27,3	-5,4	-1,2	0,5	-11,8	-29,6	-53,1	-33,4

(1) Ce concept diffère du solde douanier, car il intègre les échanges réalisés par les DOM-TOM et ne prend pas en compte les échanges sans paiement et sans transfert de propriété. Ce poste comprend le négoce international.
(2) Chiffres définitifs pour 1989, 1990 et 1991 ; provisoires pour le 1er trimestre 1992.
(3) Autres : services divers + recettes et dépenses des gouvernements français et étrangers.

L'excédent des voyages devrait poursuivre sa croissance en 1992. La bonne compétitivité-prix ainsi que la qualité de l'offre touristique de la France continueraient d'attirer de plus en plus de touristes étrangers. La hausse de 16,4 % des recettes au premier trimestre 1992 par rapport au premier trimestre 1991 confirme cette tendance. Toutefois, les départs de français vers l'étranger pourraient progresser après la stagnation de 1991, l'attrait des manifestations internationales en Espagne et la disparition des inquiétudes liées

au conflit du Golfe devant favoriser une telle évolution.

Le déficit des services liés au commerce extérieur diminuerait, profitant d'une amélioration du solde des transports aériens. L'excédent des services liés aux échanges de technologies s'accroîtrait. Le fort déficit (-9,9 Mds) des services "autres" de 1991, lié à des opérations bancaires spécifiques ne devrait pas se renouveler en 1992.

Le solde des revenus constituerait le seul point négatif au

sein des services. Les résultats du premier trimestre (un déficit déjà égal à la moitié de celui de l'ensemble de l'année 1991) ne permettent pas d'augurer une amélioration ni même une stagnation du solde de cette ligne. L'attrait des titres français et notamment des OAT par les non-résidents depuis quelques années se traduit par des versements de revenus de plus en plus importants vers ces derniers. Vue l'ampleur du déficit du premier trimestre, le déficit sur l'année pourrait annuler l'ensemble des bons résultats attendus sur les services. ■